



La chronique du fleuve

par le Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde

Chronique mensuelle publiée dans l'hebdomadaire Haute-Gironde 2004 - 1/2

Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde, Place d'Armes, Citadelle 33390 – Blaye
05 57 42 80 96 courriel : conservatoire@estuairegironde.net

Une association au service de l'estuaire

28 novembre 2003

En 1987, quelques passionnés d'histoire se réunissent au sein de la Société des amis du vieux Blaye pour se pencher sur le passé maritime de la cité. Mais comment s'intéresser à cet aspect sans envisager l'estuaire dans sa globalité ? Ainsi est né le Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde autour d'un but : la réalisation d'un musée de l'estuaire.

Depuis sa fondation, cette association s'est fixée pour objectif de faire connaître les richesses de l'estuaire de la Gironde. Cela passe par une meilleure connaissance de son environnement, de son histoire, de son patrimoine architectural et culturel. Récusant toute approche passéiste, cette démarche s'inscrit dans la volonté de participer aux projets de développement maîtrisé de l'estuaire.

Information, sensibilisation, rencontres

Qu'est-ce que le Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde aujourd'hui ? Après plus de 15 années de fonctionnement, l'association a beaucoup évolué. Elle a pu développer ses compétences selon trois axes : informer, sensibiliser et favoriser des rencontres autour d'un thème, l'estuaire.

L'information est diffusée à travers divers médias que nous vous invitons à découvrir. Un document – guide a été publié en 2000 et propose des itinéraires de découverte des deux rives : 'L'estuaire de la Gironde, découvrir le plus vaste estuaire d'Europe' (140 pages en couleurs, 10,52 €, édition en Français ou en Anglais). Une revue trimestrielle : *L'estuarien* est disponible par abonnement (tarif 2004 : 17 euros ; 15 euros pour les adhérents) ; elle traite de loisirs, d'environnement, de l'actualité et de l'histoire de cette entité qu'est l'estuaire de la Gironde. Depuis 1999, l'association a développé un site Web : www.estuairegironde.net, en accès libre, et diffuse un bulletin électronique : *Estuaire infos* qui vous informe gratuitement de l'actualité estuarienne (il suffit d'en faire la demande à conservatoire@estuairegironde.net). D'autres documents, comme une plaquette de vulgarisation sur l'estuaire de la Gironde ou les actes des colloques sont disponibles au siège du Conservatoire, à Blaye. Actuellement, un centre de documentation est en cours de constitution : il est d'ores et déjà à la disposition des chercheurs, des étudiants... et des curieux d'estuaire.

La sensibilisation du public local, des touristes de passage et des scolaires se fait à travers une exposition permanente ouverte d'avril à octobre dans la Citadelle de Blaye, bâtiment de la Manutention. Toute l'année, de nombreuses animations pédagogiques sont proposées aux scolaires, autour de cette exposition ou sur le terrain (marais, port de Blaye...). L'association organise également des conférences concernant l'environnement, le patrimoine historique ou les activités humaines liées à l'estuaire ainsi que des rencontres littéraires (librairie Mollat, bibliothèque d'Artigues, 'Paroles d'estuaires'...). Par ailleurs, le Conservatoire participe à la conception du projet muséographique du Parc de l'estuaire de Saint-Georges-de-Didonne. Chaque année, à travers un *Forum de l'estuaire* ou un colloque, le Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde favorise des rencontres entre les acteurs du terrain, autour de la problématique estuarienne. Par ailleurs, 41 collectivités et 58 associations adhèrent au Conservatoire qui, en juillet 2000, fut à l'origine de la création d'un collectif d'associations pour la défense de l'estuaire : le *Collectif estuaire*. Enfin, dans le cadre d'un partenariat avec la cave coopérative des Vignerons d'Uni-Médoc, le Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde dispose d'une antenne en Médoc.

Chaque mois, nous proposerons dans ces colonnes une chronique pour découvrir quelques aspects de l'estuaire.

Alain Cotten

C'est où l'estuaire ?

26 décembre 2003

« *C'est où l'estuaire ?* » Au pied de la citadelle de Blaye, cette question est saugrenue ; mais qu'en est-il au sommet du phare de Saint-Georges-de-Didonne ? Et à Bordeaux, voit-on couler le fleuve Garonne ou la mer de Gironde (*Gyrundam vel mare*), comme au Moyen-Âge ? Que fait Bourg-sur-Gironde... sur la Dordogne ? Au port de Saint-Pardon ou sur les rives de Macau, lorsque gronde le mascaret : c'est bien le même estuaire qui se manifeste et pourtant l'un est sur la Dordogne, l'autre sur la Garonne.

Marée dynamique et marée de salinité

Pour initier une chronique consacrée à l'estuaire de la Gironde, il convient de savoir de quoi l'on parle, d'en fixer les frontières. Et c'est là que ça se complique. « *Un estuaire correspond à la partie d'un fleuve où pénètre la marée dynamique ainsi que la marée de salinité* ». L'eau de mer qui remonte le fleuve a deux conséquences : un apport d'eau salée (c'est la marée de salinité) et le jeu du flot et du jusant (c'est la marée dynamique). La limite amont de l'estuaire c'est donc le lieu où cessent ces influences marines. Mais en eau trouble, rien n'est clair... Si la limite de salinité est fixée (officiellement) au niveau du Bec d'Ambès en revanche, la marée dynamique se fait sentir plus de 70 kilomètres en amont (à Casseuil, sur la Garonne ; à Castillon-la-Bataille, sur la Dordogne et à Laubardemont, sur l'Isle).

Entre ces deux limites, on peut donc définir un estuaire fluvial : les mouvements de la marée se font sentir mais l'eau n'est pas salée. Or, rien n'est moins sûr que ce qui est incertain ! Car la dilution de l'eau de mer se moque bien des décrets administratifs et cette limite de salure des eaux varie en fonction du coefficient des marées et du débit des fleuves. En période d'étiage, c'est de l'eau salée qui arrive à Bordeaux.

Domaine maritime, domaine fluvial

Pour la partie amont, c'est compliqué ; la transition estuaire - océan est-elle moins ambiguë ? Là encore, l'administration veille et le décret du 26 août 1857 définit le domaine maritime au delà d'une ligne passant par la Pointe-de-Grave et la Pointe-de-Suzac.

Enfin une frontière bien définie ! Quoique... Cette ligne virtuelle sépare bien le domaine public maritime du domaine public fluvial, mais en ce qui concerne la législation de la pêche, le domaine de compétence des Affaires maritimes remonte... jusqu'au Bec d'Ambès. Et pour compliquer encore un peu, il faut savoir qu'au regard de la navigation maritime (Direction des affaires maritimes) la limite amont est le Pont de pierre (Bordeaux) sur la Garonne et celui de Libourne sur la Dordogne. Enfin... c'était le pont de Libourne car depuis le tracé de l'autoroute A89, le Pont du mascaret ne permet plus aux navires de remonter au delà. Toujours au regard de la navigation, on peut reporter la limite aval, au large de Cordouan, à la balise BXA : c'est là que les navires de haute mer sont pris en charge par les pilotes de l'estuaire.

Trois grandes unités

Pour simplifier, on peut distinguer trois grandes unités : l'embouchure, l'estuaire au sens strict (celui qui mesure 75 km et s'étend sur 635 km²) et le système fluvio-estuarien. L'embouchure peut être délimitée par 3 points : la Pointe-de-la-Négade, Cordouan (ou la bouée BXA) et la Pointe-de-la-Coubre. Elle cède la place à l'estuaire *stricto sensu* au passage de la ligne Pointe-de-Grave / Pointe-de-Suzac. À partir du Bec d'Ambès et jusqu'à la limite de la marée dynamique, c'est l'estuaire fluvial.

Dans cette chronique nous traiterons de l'estuaire dans sa globalité c'est-à-dire en incluant l'embouchure et le système fluvio-estuarien.

Alain Cotten

Le problème des limites s'est posé au cours de l'étude d'opportunité d'un Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage estuaire). Le 21 novembre dernier, le Smiddest a proposé son périmètre : pont de pierre (Bordeaux) et pont Eiffel (Cubzac-les-Ponts) en amont, Pointe du Verdon et Baie de Bonne-Anse, en aval.

Le créa, une espèce patrimoniale emblématique

23 janvier 2004

L'Esturgeon européen (*Acipenser sturio*), localement connu sous le nom de créa, est le plus grand poisson d'eau douce de France. Une femelle de 14 -15 ans (première maturité sexuelle) mesure environ 2 mètres de long pour 50 à 60 kg ; un mâle de 10 à 12 ans atteint environ 1,50 m et pèse 12 à 15 kg.

Ce migrateur remonte l'estuaire d'avril à juin pour pondre dans les frayères de Dordogne et de Garonne. Après la ponte, les adultes retournent en mer. La plus grande partie des juvéniles reste 2 à 4 ans dans l'estuaire avant de rejoindre l'océan.

Le caviar, une particularité de l'estuaire de la Gironde

Le créa appartient à notre patrimoine estuarien à plus d'un titre. Même si, au début du XX^e siècle on le rencontrait dans tous les fleuves de France, la production de caviar fut une particularité de l'estuaire de la Gironde. C'est en 1920 que quelques habitants de Saint-Seurin-d'Uzet et des environs furent initiés à la confection du caviar. En une quinzaine d'années, cette industrie s'est véritablement organisée mais, avec ce nouveau savoir, les pêcheurs devenaient dépendants du négoce. L'âge d'or ne dura que quelques décennies : dans les années cinquante la production était de 3 à 5 tonnes par an, elle chuta à 250 kg en 1963 et seuls quelques kilogrammes furent produits en 1970. C'était la conséquence d'une pêche non maîtrisée, mais aussi d'une atteinte à l'environnement, notamment par la destruction des frayères due aux extractions de granulats dans le lit des fleuves.

Une situation préoccupante

Pour tenter de redresser la situation, l'espèce fut protégée en 1982 et un programme de sauvegarde a été mis en place. Deux décennies plus tard, l'état de la population d'esturgeons sauvages reste critique malgré plusieurs reproductions naturelles avérées. Un espoir est apparu en 1995 quand, pour la première fois, la station de recherche du Cemagref à Saint-Seurin-sur-l'Île a pu obtenir une reproduction en captivité et relâcher quelques neuf mille alevins sur d'anciennes frayères de Dordogne et de Garonne. Opération réussie puisque certains ont été capturés lors de pêches scientifiques menées dans l'estuaire de la Gironde. Cependant, faute de nouveaux géniteurs, cette opération fut la seule.

Ne pas confondre avec l'espèce d'élevage

Par ailleurs, lors de la tempête de 1999, 8000 esturgeons sibériens (*Acipenser baerii*), représentant environ 20 tonnes de poissons, s'échappent des bassins de Saint-Fort-sur-Gironde et 8 tonnes seulement ont été récupérées. C'est une menace supplémentaire pour l'espèce autochtone : concurrence alimentaire, risque d'hybridation... (1). Précisons qu'il s'agit bien de deux espèces différentes : l'espèce sibérienne, beaucoup plus petite, vit naturellement en eau douce. Il faut dire que la confusion est parfois entretenue par les producteurs de caviar de la région qui utilisent l'image emblématique d'un passé révolu pour promouvoir un produit qui n'a rien de local.

En revanche, l'Esturgeon européen peut être considéré comme l'emblème de notre estuaire puisque la Gironde est actuellement le seul estuaire au monde que ce poisson remonte pour se reproduire. La destruction de cette population signifierait donc la disparition de l'espèce à l'échelle du globe. Cet enjeu est mal connu car l'Esturgeon européen n'est pas aussi populaire que l'Ours des Pyrénées, le Panda de Chine ou l'Éléphant d'Afrique. D'ailleurs, qui a dormi avec un esturgeon en peluche dans son enfance ?

Alain Cotten

(1) voir l'article consacré à ce sujet dans le dernier n° de *L'estuarien*, revue trimestrielle éditée par le Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde.

Jacques Kanon, corsaire blayais

13 février 2004

Entre 1692 et 1815, Bordeaux et l'estuaire ont été le berceau d'un millier de corsaires, phénomène méconnu qui justifierait d'appeler Bordeaux Port Corsaire. Encore faudrait-il que l'histoire maritime de notre région ne sombrât pas dans l'oubli.

Jacques Canon naît à Sainte-Luce le 5 janvier 1726 d'une famille venue de Picardie, son père, Antoine, étant pilote. Novice à 17 ans, il est embarqué à Bordeaux pour Saint-Domingue. Après son service dans la Royale il est engagé sur le corsaire *La Mouche* de Dunkerque.

Il n'a alors que 21 ans, mais il a déjà traversé quatre fois l'Atlantique. Sa réputation étant bonne, il poursuit sa carrière sur des navires de Dunkerque dont le *Prince de Soubise*, nouveau corsaire. La guerre de sept ans vient de commencer et Jacques Canon en a le commandement bien qu'il n'ait que 30 ans !

Il rencontre un anglais plus puissant que lui, prend le dessus et s'apprête à l'aborder lorsque la tempête les sépare. Jacques Kanon⁽¹⁾ fait alors faire un ex-voto qui orne encore la chapelle Notre-Dame-des-Dunes à Dunkerque.

Sur la *Valeur*, frégate royale, il va ravitailler Québec en 1758, et sera sollicité par J. Cadet, munitier général du Canada de revenir l'année suivante. C'est alors qu'il est engagé à Bordeaux par le négociant-armateur Pierre Desclaux pour commander la frégate *Le Machault* qui, à la tête de dix-sept autres navires, doit apporter à Québec du vin, de la farine, du lard, de l'eau de vie. Les navires ont embarqué, en dehors de leurs propres provisions, canons et boulets, car on est en guerre et les abords de la *Belle province*⁽²⁾ sont surveillés par la Royal Navy tandis que Québec est assiégé par les Anglais, face auxquels Montcalm résiste de son mieux. Dès l'équinoxe de printemps, Jacques Kanon prend la tête de l'escadre des dix-sept navires. Il n'est pas tranquille car les navires sont de tailles et de valeurs différentes d'où le risque qu'ils ne puissent rester en convoi.

Aux abords de la *Nouvelle France*⁽²⁾ trois navires manquent, en effet à l'appel. Kanon force l'entrée du Saint-Laurent le 18 mai 1759.

Le 13 septembre, Québec tombe et Montcalm est tué. Au moment de repartir, en novembre, l'escadre se heurte à une tempête de neige. Quatre navires s'échouent. Une perte à laquelle s'ajoute celle de quatre autres unités utilisées comme brûlots contre les Anglais. Les navires restant décident de se séparer pour rentrer en France. Jacques Kanon va profiter du voyage de retour pour attaquer un navire anglais et le capturer, prenant ainsi sa revanche sur les pertes de son escadre et ramenant en France une prise de valeur. Il repartira pour les Antilles, et en 1762, armera en course l'*Intrépide* à destination de Saint-Domingue.

Il déposera, alors dans la chapelle de Sainte Luce, comme ex-voto, la maquette de la frégate *Jeune Paul*.

Sur le même navire, c'est à la traite négrière qu'il est engagé par l'armateur en 1763. C'est ainsi qu'il ira charger successivement en Angola, en Guinée et au Congo. C'est le début de l'époque où le trafic des esclaves se développe à Bordeaux. Il n'est pas surprenant qu'un capitaine réputé ait été sollicité par des armateurs bordelais de prendre part à cette terrible forme de commerce.

Vers cette époque, Jacques Kanon, songea, comme beaucoup d'autres capitaines, à sa retraite si l'humeur des océans, les périls de la guerre et les aléas de la santé lui en laissaient le loisir.

C'est ainsi qu'il plaça l'argent qu'il avait économisé dans une propriété viticole à Saint-Émilion. Bien des vendanges plus tard, elle deviendra un grand cru portant le nom de son premier propriétaire : le château Canon.

Jacques Kanon est décédé à Bordeaux le 21 Floréal, an VIII de la République.

Daniel Binaud

⁽¹⁾ Pour une raison inconnue il signe son nom avec un K.

⁽²⁾ Autres appellations du Canada.

Mascaret, la colère du fleuve

12 mars 2004

Son arrivée est imminente, les regards se tendent vers l'aval. « *Le voilà ! C'est pas trop tôt, il a 7 minutes de retard aujourd'hui.* » Un bruit sourd et lointain annonce sa présence. « *Ben quoi ! c'est qu'une vague, c'est pas extraordinaire !* » « *Oui, mais une vague qui remonte la rivière, ça n'est pas banal.* »

Rapidement, les flots gonflent, avalent la rive et remettent les vases en suspension. Le peyrat est envahi par les eaux : un imprudent aux pieds mouillés remonte son pantalon, trop tard ! Derrière cette première vague, suivent une demi-douzaine de répliques. La colère du fleuve s'estompe, le mascaret est passé. Quelques minutes d'émotion.

Le fils turbulent de l'estuaire

Même si les vagues peuvent atteindre 2 mètres, elles font pâle figure face aux furies de l'océan. Mais son côté éphémère met en relief la force qu'il dégage. Et les anciens gabarriers savent bien qu'il faut le craindre car il malmène les embarcations. Le mascaret est caractéristique des estuaires c'est-à-dire des eaux douces où l'influence de la mer se fait sentir. Lorsque l'onde de marée remonte le cours d'eau, elle est freinée par le courant descendant de l'eau douce. Il s'ensuit la formation d'une série de bourrelets qui se propagent à une vitesse de 15 à 30 km/h. Contrairement à ce que l'on peut penser (et à ce que l'on croit voir), ça n'est pas l'eau salée de la mer qui remonte le fleuve : l'eau va toujours de l'amont à l'aval. Il s'agit d'un train de vagues analogue à la houle. La marée monte par paliers, de 5 à 10 cm ; si le niveau d'eau est faible, le haut d'une vague va plus vite que le bas et ces paliers peuvent alors se rattraper, formant ainsi le mascaret.

L'estuaire de la Gironde forme un entonnoir au rétrécissement progressif : cette morphologie est propice à la formation d'un puissant mascaret. Ce phénomène est accentué lors des périodes de fort coefficient, surtout quand il correspond aux débits d'étiage.

Une soixantaine de sites dans le monde

Rares sont les cours d'eau qui génèrent un mascaret. Seule une soixantaine de sites dans le monde peut se prévaloir de cet événement spectaculaire. Sur l'Amazonie, le pororoca est fameux par la longueur de la vague qu'il déroule sur 800 km. Mais le plus grandiose est celui sur le Mékong qui, à la faveur d'un rétrécissement du fleuve, monte jusqu'à 14 mètres de hauteur. En Europe, le phénomène est plus mesuré. En Angleterre, le mascaret de la Severn est célèbre pour le nombre de ses surfeurs.

Jusque dans les années 1960, la Seine produisait également un mascaret spectaculaire : le niveau de l'eau montait de plus de 2,50 m et la vague avançait à une vitesse de 25 km/h. Mais les travaux d'endiguement l'ont fait disparaître. Actuellement, en France, il ne subsisterait qu'en Gironde. Sur la Gironde, on peut le voir derrière l'île Margaux mais il est plus spectaculaire sur la Garonne, entre Langoiran et Podensac ou sur la Dordogne à Saint-Pardon. Dans ce port, le phénomène a été mis en valeur par les amateurs de glisse qui le fréquentent depuis quelques années. Avec la médiatisation de l'événement, le mascaret commence à devenir un produit touristique.

Alain Cotten

<p>Pour obtenir les horaires de passage du mascaret en Gironde, il faut se rendre sur le site Internet de l'Observatoire aquitain des sciences de l'univers : http://www.observ.u-bordeaux.fr/mascaret/ Deux autres sites sont intéressants pour connaître les différents mascarets dans le monde : http://www.petitcodiac.org/riverkeeper/francais/mascaret/monde.html et http://members.tripod.com/~bore_encyclopedia/BasicMain.html</p>
--

En avril, l'estuaire se découvre

9 avril 2004

Avec les beaux jours, des balades pédestres sont proposées afin de découvrir les rives et zones humides de l'estuaire de la Gironde. Nous avons privilégié les chemins de randonnées mis en place sur trois communes : Saint-Genès-de-Blaye, Villeneuve-de-Blaye et Gauriac. L'objectif est double : faire connaître l'estuaire de la Gironde et son fonctionnement ; sensibiliser le public à la fragilité des espaces naturels remarquables.

L'éco-citoyen qui sommeille en nous

Ces sorties s'inscrivent dans le cadre de la politique départementale en faveur de l'éco-citoyenneté. Ce concept est né dans les pays occidentaux à la fin des années 1970. La Conférence de Rio (1992) a répandu ce terme qui place le citoyen dans son cadre de vie. Être éco-citoyen, ce n'est pas se transformer en militant écologiste, c'est prendre conscience de la portée de nos gestes quotidiens et de leur incidence sur le milieu. Il est des gestes simples, préservant l'environnement, qui peuvent être faits pourvu qu'on y pense. Il s'agit donc de mieux connaître les paysages estuariens pour mieux les protéger. Les marais qui bordent l'estuaire sont très riches en ce qui concerne la faune et la flore. Ce sont aussi des lieux de vie et d'activité pour les acteurs locaux que sont les agriculteurs, les chasseurs, les pêcheurs, les ornithologues, les promeneurs... Ces écosystèmes fragiles ne sont pas des sanctuaires et l'estuaire doit se développer. Mais ce développement, qu'il soit touristique, industriel ou agricole, doit être maîtrisé et assurer une meilleure relation entre l'homme et la nature.

Un programme sur 8 mois

Les visites ont lieu le deuxième samedi de chaque mois d'avril à octobre, de 10h à 11h30 – 12h00. Trois thèmes sont proposés : l'estuaire et les poissons migrateurs (thème 1) ; estuaire, marais et espèces envahissantes (thème 2) ; activités de loisirs et respect de l'environnement (thème 3). Le programme est le suivant : 10 avril, Roque de Thau (thème 1) ; 8 mai, Segonzac (thème 2) ; 12 juin, Segonzac (thème 3) ; 10 juillet, Roque de Thau (thème 1) ; 14 août, Segonzac (thème 2) ; 11 septembre, Le Rigalet (thème 3) ; 9 octobre, Roque de Thau (thème 1) ; 13 novembre, Segonzac (thème 2).

Ces visites guidées sont gratuites mais il est conseillé de s'inscrire au préalable au Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde. Annabelle Gérard (05 57 42 80 96 ou animation@estuairegironde.net) vous donnera toutes précisions utiles, notamment sur le lieu de rendez-vous.

Une exposition dans la citadelle de Blaye

Une autre façon de découvrir l'estuaire sera proposée dès le 17 avril sous la forme d'une exposition dans le bâtiment de la manutention (citadelle). L'accent est mis sur les activités présentes et passées sur l'estuaire de la Gironde. Dans l'une des quatre salles nous pouvons découvrir l'importance de l'estuaire dans le développement des vins de Bordeaux et du Cognac. Les pêches et les chasses sont évoquées dans une autre pièce ainsi que le milieu naturel, notamment les marais. Le transport maritime - de la traite négrière au trafic par porte conteneurs - est illustré par de nombreuses maquettes. La quatrième section concerne l'aide à la navigation : balisage, remorquage, construction navale...

Cette exposition est ouverte tous les jours de 13h à 19h. Des visites guidées pour les groupes sont possibles sur rendez-vous. Des animations sont également prévues pour les jeunes à partir de 4 ans.

Alain Cotten

Le Ragondin, un hôte indésirable

7 mai 2004

Rongeur aquatique originaire d'Amérique du Sud, le Ragondin fut introduit en France, dès 1882, pour l'exploitation de sa fourrure. La première Guerre mondiale puis la crise économique des années trente entraînèrent la faillite de nombreux élevages et beaucoup d'animaux ont été relâchés dans la nature où, en absence de prédateurs, les populations se sont développées.

Un comportement dommageable

Avec une masse de 5 à 10 kg et une taille totale pouvant atteindre un mètre, le Ragondin (*Myocastor coypus*) est, après le Castor, le plus gros de nos rongeurs. Sa longévité est de 4 à 6 ans et, dès l'âge de 6 mois, une femelle peut mettre bas chaque année 2 ou 3 portées de 3 à 11 petits. Inféodé aux zones humides (marais, étangs, cours d'eau), l'animal aménage des terriers dans les rives et les talus pour y établir son gîte. Ce comportement fragilise les digues et les berges qui peuvent s'effondrer et il contribue au comblement des fossés.

Strictement phytophage, il consomme une grande variété de végétaux, y compris les graminées cultivées (maïs, blé...) et les plantes maraîchères. Il prospère d'autant plus que les cultures qu'il affectionne se développent dans les marais (extension de la maïsiculture). Il dispose donc, à moindre frais, du gîte et du couvert. De ce fait, le Ragondin qui est classé gibier depuis 1987, figure également sur la liste des espèces susceptibles d'être déclarées "nuisibles" par les préfets, au titre de la protection des végétaux. Par ailleurs, son implication dans la transmission de la leptospirose¹ en fait un argument de plus pour son élimination.

Trois méthodes de lutte

Trois méthodes de lutte peuvent être mises en œuvre : le tir, l'empoisonnement et le piégeage. Pendant la période de chasse, le tir (fusil ou arc) est autorisé à tout possesseur du permis de chasser.

L'empoisonnement est possible sur décision préfectorale. En général, des appâts (carottes) sont enduits de bromadiolone, anticoagulant puissant, et disposés sur des radeaux. Cette méthode pourrait être efficace si tout un bassin versant était traité de façon cohérente et concertée. Mais les opérations sont souvent menées de façon ponctuelle et les effectifs se reconstituent très rapidement à partir des populations voisines. En 25 ans de lutte chimique, les effectifs n'ont cessé de croître ! Par ailleurs, les anticoagulants peuvent affecter directement ou indirectement, diverses espèces dont certaines sont protégées (Vison d'Europe, Loutre...) ou consommées (Lapin, Lièvre...).

L'utilisation de pièges cages ne comporte pas de risque grave car en cas de capture accidentelle d'un autre animal, il peut être libéré sans dommage. Cette technique, créatrice d'emplois, est utilisée à titre expérimental par l'Agérad² dans les marais du Nord-Blayais.

Valoriser l'espèce ?

S'il est illusoire de prétendre éradiquer le Ragondin, le piégeage et la chasse devraient permettre de limiter les populations à un niveau supportable. L'Agérad estime qu'une équipe de 20 piégeurs serait efficace pour traiter l'ensemble du bassin versant de la Livenne. Par ailleurs, cette technique offre la possibilité de valoriser les prises. La société Natur'idae³ travaille sur cette piste : valorisation de la viande (pâtés, plats cuisinés), de la fourrure et des dents (bijoux fantaisie). Il faut savoir que la viande est généralement commercialisée sous le nom de Nutria (le nom anglais et allemand du Ragondin) ou de *Myocastor* (son nom latin).

Alain Cotten

¹ La leptospirose est une maladie infectieuse grave pouvant provoquer en quelques jours des atteintes viscérales, hépatiques (jaunisse), rénales (insuffisance fonctionnelle) voire une méningite hémorragique.

² Association pour une gestion écologique des ressources agricoles et dérivés (avenue de la République, 33820 Saint-Ciers-sur-Gironde)

³ Stéphane Piéfort, 32 rue du prêche, 33130 - Bègles

Les premières Rencontres estuariennes

un événement fédérateur et innovant autour de l'identité estuarienne
7 mai 2004

Pour sa 4^e édition, le *Forum de l'estuaire* s'enrichit d'autres manifestations (expositions, cycle de conférences, animations, marché de l'estuaire...) afin de constituer les premières *Rencontres estuariennes*. En effet, autour de ce Forum qui, à chaque édition, réunit une vingtaine d'associations venues échanger autour de la thématique de l'estuaire, le Conservatoire de l'Estuaire a souhaité étendre ses objectifs et ouvrir ces rencontres au grand public.

Ainsi du 7 au 21 juin vont s'articuler des expositions, des conférences, des animations pour les jeunes, un marché de l'estuaire, une sortie pédestre... Tous ces événements sont organisés par le Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde, en collaboration avec l'Association blayaise d'arts plastiques (ABAP) et le Centre Culturel Européen, avec la participation de nombreuses autres associations, dans les cantons de Blaye et de Saint-Ciers-sur-Gironde.

Cinq expositions gratuites

Du 8 au 19 juin, la commune de Cartelègue accueillera une exposition de vues aériennes du photographe Michel Le Collen. Aux mêmes dates, la bibliothèque de Blaye nous parlera de pêches dans l'estuaire. À Plassac, du 14 au 21 juin, c'est l'association Frankton souvenir qui retracera l'exploit des britanniques qui, en 1942, remontèrent l'estuaire en kayak pour une opération commando. À l'office du tourisme de Saint-Ciers-sur-Gironde, l'association *Communitimages* s'expose en "Glandeur nature" (sic). Par ailleurs, les arts plastiques sortent de leurs galeries pour s'inviter au centre commercial E. Leclerc, à Cars, du 7 au 12 juin. Enfin, l'exposition "Estuaire vivant" (citadelle de Blaye) sera exceptionnellement gratuite le dimanche 13 juin (billet à retirer au stand du Conservatoire le jour même).

Ces expositions sont parfois complétées par un cycle de conférences, dans le cadre du Forum mais aussi comme celle consacrée à l'opération Frankton (dimanche 13, 16h30 à la maison du vin, Blaye) ou le diaporama musical sur les marais animé par Michel Quéral et le pianiste James Girard (jeudi 10, 19h30 à Anglade).

Autour du livre et des produits du terroir

Plusieurs manifestations autour du livre et de l'écriture sont prévues à la bibliothèque de Blaye : atelier écriture le mercredi 9 ; apéritif littéraire le 11 ; matinée contes et animations pour les enfants le mercredi 16. Une séance de dédicaces est également organisée avec Christian Lippinois et Guy Mouchel le samedi 12 à la librairie Jauféré Rudel.

Pour ceux qui préfèrent les nourritures terrestres, un marché de l'estuaire sera proposé le dimanche 13 sur la place d'Armes (Citadelle). Il s'ouvrira par un "apéro estuaire" où les lecteurs de Haute-Gironde sont cordialement invités. Ce même dimanche, allez au port de Blaye à 16h pour mieux connaître les bateaux et pêches de l'estuaire (témoignages) avant que les *Bombyx du cuvier* ne nous entraînent dans leurs délires littéraires et musicaux.

Pour ceux qui souhaitent se promener dans la nature, une balade dans les marais de Saint-Genès est prévue le samedi 12 juin à 10h (gratuit, s'inscrire au 05 57 42 80 96).

Forum d'échange entre associations

Le noyau de ces Rencontres estuariennes reste le 4^e Forum de l'estuaire qui, cette année, a pour thème "Quelle identité pour l'estuaire?". Si la matinée du samedi est réservée aux associations, l'après-midi, la salle Liverneuf est ouverte à tous les curieux qui souhaitent assister aux divers exposés sur l'identité estuarienne (cf. programme). Le dimanche, dans la même salle, les associations présenteront leurs activités.

D'autres animations sont également à découvrir : le programme est à retirer dans les offices du tourisme ou au Conservatoire de l'Estuaire de la Gironde.

Alain Cotten